

Dossier Inscription Alter Echo

Maîtres

<u>Noms</u>	<u>Prénoms</u>
<u>Adresse</u>	
<u>Portable</u>	<u>Fixe si pas de portable</u>
<u>Mail</u>	

Chien

<u>Nom</u>	<u>Sexe</u>
<u>Race</u>	<u>Date de naissance</u>
<u>Date de l'inscription</u>	
<u>Activités que vous aimeriez éventuellement pratiquer plus tard (agility, cani-cross, obérythmée) :</u>	
<u>Problèmes de santé actuels ou anciens :</u>	
<u>Problèmes de comportement envers ses congénères ou humains :</u>	

TARIFS

Éducation de base (à partir de 5 mois)	FORFAIT MIXTE <u>5 heures de cours particuliers :</u> <ul style="list-style-type: none">• 1 séance initiale de 2h• 3 séances d'1h <p style="text-align: center;">+</p> <u>10 heures de cours collectifs</u> <ul style="list-style-type: none">• 5 séances au terrain le samedi matin• 5 séances dogs in the city le mercredi soir	150€
	FORFAIT SOLO (si chien non sociable ou maître indisponible les mercredis et samedis) <u>5 heures de cours particuliers :</u> <ul style="list-style-type: none">• 1 séance initiale de 2h• 3 séances d'1h	100€
Rééducation : <ul style="list-style-type: none">• Agressivité congénères• Réactivité en laisse	<ul style="list-style-type: none">• 5 séances d'1h• 10 séances collectives en extérieur (Dogs in the city et/ou rando-chien)	150€

PAIEMENT

Suite à plusieurs problèmes rencontrés au cours des dernières années je refuse désormais les chèques. **Seules les espèces sont désormais acceptées.** Une facture vous sera fournie sur simple demande de votre part. Merci de votre compréhension.

CONTRAT

Merci de lire attentivement ce paragraphe. Votre signature, précédée de la mention « lu et approuvé » fera foi de l'acceptation de ce règlement.

1. Un forfait commencé ne peut plus faire l'objet d'un remboursement, quelque soit le nombre d'heures utilisées ou le motif qui vous pousse à cesser de suivre le cursus.
Toutefois une exception sera faite en cas de décès de l'animal (preuve à fournir) :
 - 50% de la cotisation vous sera remboursé si vous avez consommé moins de la moitié forfait
 - Sinon 25% vous sera remboursé
2. Si l'état de santé de votre animal vous empêche de suivre les séances prévues il suffit de m'en avertir et il y aura suspension de votre forfait.
3. Si je juge que le forfait en cours collectifs ou mixtes ne correspond finalement pas aux besoins ou aux capacités de votre chien je vous proposerai d'autres activités de substitution pour une somme équivalente.
4. Les RDV pris doivent être honorés et les horaires respectés :
 - En cas de retard, je ne peux pas décaler la fin de la séance.
 - En cas d'intempéries, vous recevrez un sms en début de demi-journée pour vous demander de confirmer ou de reporter la séance.
 - En cas d'annulation de votre part, je vous demande de me prévenir:
 - la veille pour le lendemain matin
 - le matin pour l'après-midi
 - Le cas échéant (en cas d'annulation de dernière minute ou d'oubli de votre part), je me verrai dans l'obligation de compter votre séance comme faite.

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »

Photocopies et documents à fournir :

- **Photocopie** du carnet de vaccination à jour du chien
Seul le vaccin de base est obligatoire. La rage et la toux du chenil sont toutefois recommandés.
- **Photocopie** du certificat d'immatriculation du chien (numéro de puce/tatouage)
- **Photocopie** Suite à la loi du 20 juin 2008, les propriétaires de chiens de première et de deuxième catégories (american staff, rottweiler, tosa inu, mastiff, boerbull) sont tenus d'être titulaire d'une attestation d'aptitude.
- **Formulaire** Alter Echo « responsabilité civile » rempli et signé
- **Attestation de responsabilité civile** (à demander à votre assurance habitation)

Règles sur le terrain :

- Muselière fermée obligatoire pour tout chien agressif envers ses congénères dès la descente de voiture et jusqu'à la remontée. Pour les chiens catégorisés, muselière à apporter sur soi à chaque cours.
- Ramassage des déjections canines de vos chiens : Pensez à faire faire les besoins de votre chien avant de venir sur le terrain. S'il fait ses besoins dans l'enceinte du terrain ou sur le parking le propriétaire est tenu de ramasser les déjections.
- Interdiction de s'asseoir ou de jouer sur les obstacles d'agility ou des chiots.
- Femelles en chaleur non acceptées sur les cours (report des cours manqués si vous nous prévenez du motif de votre absence)
- Aucune punition douloureuse : Il est interdit de mettre collier à pointes ou collier électrique lors de nos différentes activités ainsi que de lever la main sur son chien.
- N'oubliez pas votre matériel :
 - Eau
 - Friandises (croquettes, jambon, fromage etc...)
 - Jouet préféré de votre chien
 - Sac à déjection
 - Clicker
 - Laisse longue (pas d'enrouleur)

FORMULAIRE ALTER ECHO

Je, soussigné(e) _____

résidant au _____
déclare avoir pris connaissance du présent document et être d'accord pour assumer l'entière responsabilité des actes de nuisance causés par mon animal:

Nom du chien: _____

Numéro d'identification: _____

Liste non exhaustive des dégâts pouvant engager des frais et/ou des poursuites:

Mon chien se sauve et cause un accident (piéton, cycliste, automobiliste)

Mon chien mord un autre chien ou une personne

Mon chien détériore ou casse un bien appartenant à autrui

Mon chien se blesse lors d'une rando-chien

...

Alter Echo ne pourra être tenu pour responsable financièrement ou pénalement dans les situations citées ci-dessus ou apparentées.

Etant responsable de mon animal, je m'engage à venir assister à toutes ces activités muni d'une muselière fermée type "cage" s'il s'agit d'un chien catégorisé ou ayant déjà tenté de mordre un chien ou un inconnu, ceci afin de respecter la loi et garantir la sécurité des autres participants.

J'accepte également que la responsable d'Alter Echo signale en mairie toute morsure causée par mon animal.

Date:

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé")